

un appui dans les maximes les plus propres à soulever contre l'autorité légitime.

Nous pouvons bien ici interpeller les auteurs de cette nouvelle édition & leur dire : Que vous a fait la religion pour vouloir lui porter des coups plus funestes que les tyrans les plus cruels & les plus acharnés ? Que vous a fait votre patrie, pour en devenir les plus mortels fléaux, en répandant dans tous les ordres de l'état, des principes & des maximes dont elle n'a déjà que trop éprouvé les déplorables effets ; pour infecter la génération présente & en préparer une plus vicieuse encore ? Vous devriez-vous rappeler que, parmi ceux qui ont été frappés du glaive de la justice, ou qui ont attenté à leurs propres jours, plusieurs ont déclaré que leurs forfaits étoient une suite des principes qu'ils avoient puisés dans ces ouvrages, pour lesquels vous n'épargnez ni soins ni dépenses, aussi les magistrats les ont-ils voués à l'infamie & au supplice avec les malheureux qu'ils avoient pervertis *.

* 1. Nov.
3775. p.643.

Il n'est pas en notre pouvoir d'opposer une digue au torrent de l'impiété qui se répand de tout côté. Mais comme *ministres des autels*, & comme *citoyens*, nous pouvons & nous devons gémir sur les dangers qui menacent la religion & la patrie, faire entendre nos vœux & nos prières. Puissent-elles épargner de nouveaux outrages à cette religion sainte à qui l'empire françois doit sa principale gloire ! Puissent-elles éloigner de ce royaume des maux qui deviendront bientôt incurables, s'ils ne sont efficacement arrêtés !

